
PHONE WEB
Société Anonyme au capital de 281.250 €
Siège social : 88, Rue de Courcelles (75008) PARIS
403.916.133. RCS PARIS
(2000 B 04555)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2014
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à la loi, pour vous rendre compte de la marche de notre société au cours de l'exercice ouvert le **1^{er} Janvier 2013** et clos le **31 Décembre 2013** et soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de cet exercice.

De son côté, votre Commissaire aux Comptes vous fera le bilan de sa mission. Ses rapports, celui de votre Conseil, de même que le compte de résultat, l'annexe, le bilan et les autres documents ou les renseignements s'y rapportant, ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Nous vous rappelons que ces comptes vous sont présentés selon les méthodes d'évaluation en vigueur et conformément au plan comptable.

ACTIVITE

Lors de la clôture de la précédente Assemblée, votre Direction manifestait un certain pessimisme sur le profil de l'exercice 2013, anticipant une année atone, et force a été de constater, à l'aune des résultats enregistrés, que la situation s'est améliorée au-delà de nos prévisions et de manière régulière jusqu'à la fin de l'exercice.

Après un démarrage difficile - *correspondant au temps nécessaire pour que nos entreprises partenaires et nos concitoyens s'adaptent à la nouvelle donne fiscale décidée par le Gouvernement* - l'activité s'est progressivement améliorée pour retrouver, à peu de chose près, le niveau de l'année 2011, mais à niveau de charges constantes, expliquant ainsi le retour à des résultats d'exploitation conformes aux attentes de l'équipe dirigeante.

Il faut avouer que votre Direction s'attache à retrouver, depuis plusieurs années déjà, un niveau de rentabilité permettant la reprise de la rémunération de l'actionnariat, tout en maintenant un modèle différencié dans l'Hexagone par rapport à la concurrence.

Votre Direction a donc poursuivi cette stratégie de "différenciation" de notre Société par rapport aux concurrents directs, fondée sur son savoir-faire humain, sa culture du résultat, sa gestion sur-mesure de la relation client dans les deux domaines où son expertise est reconnue, qu'il s'agisse de l'intermédiation en Assurance et/ou de l'édition juridique, deux spécificités dans lesquelles notre Société fait désormais référence.

L'accent a donc été mis sur ces deux secteurs, lesquels ont assuré la plus grande partie de la croissance enregistrée, même si votre Direction recherche toujours à étendre son réseau clientèle vers d'autres secteurs, de manière à limiter au maximum les risques inhérents à une trop grande spécialisation.

Votre Direction vous informe par ailleurs qu'un important risque prud'homal a été couvert par une provision conséquente, dans le cadre de l'habituel principe de prudence, et que sans ce contentieux, les résultats auraient pleinement enregistré l'ampleur du redressement ainsi réalisé.

Ce contentieux est actuellement devant la Cour d'Appel et il faut espérer que la Cour confirme la décision de première instance qui demeurerait favorable à notre Société.

Compte tenu des résultats enregistrés, votre Direction proposera à l'Assemblée la mise en distribution d'un dividende de 3 Centimes d'Euro par Actions, soit une distribution globale de 33.750 €, montant qui pourrait apparaître à certains comme trop symbolique, mais le contentieux évoqué ci-dessus milite pour la prudence, les Chambres sociales des Cours d'Appels étant peu favorables aux intérêts des Employeurs.

Enfin, votre Direction vous proposera de poursuivre le renforcement des fonds propres et vous serez appelés, à l'issue de la présente Assemblée, à délibérer sur une nouvelle augmentation de capital par incorporation de réserves, pour un montant similaire à celui de l'exercice précédent, soit un montant de 56.250 €, par élévation du nominal des 1.125.000 Actions composant le capital social, ce nominal étant porté de 25 centimes à 30 centimes.

I. UN REDRESSEMENT ACHEVE :

L'année 2013 portait en elle les germes d'une année difficile, avec une récession sévissant en Europe - la croissance de la Zone Euro a encore été négative de 0,4 % après une contraction de 0,6 % en 2012 - et une activité atone dans l'Hexagone, les derniers chiffres publiés par l'Insee confirmant une très légère croissance de 0,3 % sur l'année 2013, et les résultats enregistrés n'en sont que plus méritants, confirmant la justesse de l'analyse développée par votre Direction en ces temps incertains, consistant à conforter le modèle existant, sans le dénaturer, mais en lui apportant les correctifs nécessaires pour le rendre plus efficient.

L'analyse du Bilan et du Compte de Résultat confirme le redressement opéré, tant pour les comptes de trésorerie et l'absence de dettes bancaires que pour ceux ayant trait à l'activité proprement dite.

Le Chiffre d'Affaires est en progression de 8,8 %, le bénéfice d'exploitation progresse de plus de 88 %, avec un niveau de charges d'exploitation hors provisions pour risques en recul de 2 %, et enfin, un bénéfice net comptable tutoyant les 100 % de progression.

Votre Direction tient, comme pour les exercices précédents, à faire un point précis de l'évolution de la clientèle, votre Direction ayant poursuivi sa politique de relations privilégiées avec les deux plus importants clients de la Société.

II. ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA CLIENTELE :

Votre Direction estime qu'en ces temps troublés et incertains, il faut privilégier la stabilité des relations contractuelles et ne pas changer inutilement un modèle qui a fait preuve de résilience pendant les périodes difficiles.

Les partenariats développés avec le Groupe "WKF - WOLTERS KLUWER FRANCE" et la Société "ACE" ont été renforcés, et la progression enregistrée par ces deux comptes est significative.

Notre Chiffre d'affaires a donc été réalisé grâce aux clients suivants et par ordre décroissant, savoir :

- Le Groupe "WKF - WOLTERS KLUWER FRANCE", avec "Les EDITIONS LAMY", "Le GROUPE LIAISONS" et "Les EDITIONS DALLIAN", avec lequel le niveau de prestations progresse de plus de 24 %, le montant réalisé étant désormais de 1.340.000 € ;
- La Société "ACE EUROPE", avec laquelle notre Société a développé l'activité d'intermédiation en assurance - *vous rappelant que notre société est inscrite auprès du Registre "ORIAS"* - les prestations globales réalisées avec cette Compagnie d'Assurances étant en sensible progression, de plus de 36 %, à plus de 815.000 € ;
- Le "GROUPE REVUE FIDUCIAIRE", avec lequel il a été développé l'activité commercialisation de produits de formation, est en recul sensible, de plus de 28 %, le chiffre réalisé étant proche des 320.000 € ;
- Le client historique que constituait le quotidien "LES ECHOS" poursuit sa lente descente, le recul étant de plus de 5 %, le Chiffre d'Affaires ne s'élevant plus qu'à 143.000 € ;
- En outre, votre Direction a poursuivi ses relations ponctuelles avec les "EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE", le montant des prestations réalisées étant supérieur à 95.000 € ;
- Par ailleurs, les "EDITIONS TISSOT" enregistrent une sensible progression, de l'ordre de 50 %, pour un montant de l'ordre de 164.000 € ;
- D'autre part, le budget du "C.S.T.B" - "Centre Scientifique et Technique du Bâtiment" s'est contracté de manière substantielle, de plus de 40 %, pour un volume de prestations de 63.000 € ;
- En revanche, le partenariat noué avec le Groupe "LES EDITIONS WEKA" a été interrompu ;
- Enfin, des prestations ponctuelles ont été réalisées pour environ 21.500 €.

III. LA POURSUITE DES MESURES D'ADAPTATION :

Les décisions prises antérieurement par votre Direction de recentrer l'activité autour des opérations les plus rentables de télévente dans le secteur de l'Edition et de l'Assurance se sont traduites par une stabilité des frais de structure - les charges de fonctionnement étant même en retrait de 2 % sur l'exercice - et ont des répercussions immédiates sur le niveau des résultats, dès lors que le point-mort était atteint.

Votre Direction n'a pas relâché ses efforts en dépit de l'amélioration de l'activité et les procédures de contrôle des coûts ont été maintenues, tant pour les frais téléphoniques que pour les prestataires extérieurs.

Votre Conseil va maintenant procéder à une rapide analyse des résultats.

RESULTATS

Notre Société a réalisé, au titre de l'exercice 2013, un **chiffre d'affaires** de 2.991.169 €, soit une hausse de 8,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Nous vous rappelons que le chiffre d'affaires réalisé lors de l'année 2012 s'élevait à 2.748.407 €.

Nos charges d'exploitation sont demeurées quasiment stables - *si l'on fait abstraction de la dotation aux provisions pour risques de 160.000 €* - ce qui s'est traduit par un **résultat d'exploitation** en amélioration sensible, lequel est bénéficiaire de **295.017 €**.

Vous noterez que le total des **charges d'exploitation** s'est élevé à 2.700.145 €.

Leur évolution, par grands postes, d'un exercice sur l'autre, est mise en évidence par le tableau ci-dessous :

	Exercice 2012	Exercice 2013
Charges externes pour :	440.579 €	448.612 €
Impôts et taxes pour :	72.960 €	66.593 €
Salaires et charges sociales pour :	2.057.199 €	2.006.960 €
Amortissements pour :	17.797 €	17.666 €
Provisions pour risques :	/	160.000 €
Autres charges pour :	8.320 €	313 €

Une lecture rapide de ces chiffres permet de constater les évolutions suivantes, savoir :

- ✓ Une stabilité du poste "*Charges Externes*";
- ✓ Une baisse du poste "*Impôts et taxes*", de 8,7 % ;
- ✓ Une légère baisse du poste "*Salaires et Charges sociales*", de 2,4 % ;
- ✓ Une stabilité des dotations aux amortissements ;
- ✓ Une forte progression des dotations aux provisions pour risque prud'homal ;
- ✓ Un recul sensible du poste "*Autres charges*".

En l'absence d'opérations financières, notre **résultat courant avant impôts** présente un solde créditeur de **295.017 €**, en amélioration sensible.

Enfin, le **résultat exceptionnel** enregistre une nette amélioration et ne présente plus qu'un solde débiteur de 1.933 €.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le compte de résultat dégage un **bénéfice net comptable** de **242.162 €**, après participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour un montant de 14.185 € et après paiement de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 36.737 €, le montant du C.I.C.E s'étant élevé à la somme de 42.220 €.

AFFECTATION DU RESULTAT

Votre Conseil vous propose d'affecter le résultat **bénéficiaire** de l'exercice **2013**, s'élevant à la somme de **242.162 €**, ainsi qu'il suit :

- A la " <i>Réserve légale</i> ", la somme de :	5.625 €
De manière à parfaire la dotation obligatoire égale à 10 % du capital social,	
- Aux dividendes à servir aux Actionnaires, la somme de :	33.750 €
- Au poste " <i>Report à Nouveau</i> " le solde, Soit la somme de :	<u>202.787 €</u>
Total égal au résultat de l'exercice :	242.162 €

Ainsi, chaque action recevrait un dividende de **0,03 € sur lequel la société prélèvera à la source, dans l'hypothèse où l'Assemblée Générale votera la distribution, compte tenu des règles fiscales en la matière :**

- ✓ **le montant des prélèvements sociaux égal à 15,5 % assis sur les seules personnes physiques dont la résidence fiscale est située en France,**
- ✓ **le montant du prélèvement obligatoire non libératoire égal à 21 % pour l'ensemble des personnes physiques dont la résidence fiscale est située en France,**

pouvoirs étant consentis, dans cette hypothèse, à l'Etablissement teneur de comptes et au Secrétaire de séance pour établir les imprimés fiscaux conformément aux règles légales et réglementaires.

Ce dividende serait mis en distribution à compter du **20 Juin 2014**.

Il est ici rappelé, pour satisfaire aux prescriptions légales, qu'il n'a été mis aucun dividende en distribution au titre des trois derniers exercices.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Si les deux premiers mois de l'année 2014 ont été conformes aux prévisions formulées par votre Direction, force est de constater que les échéances électorales des Municipales semblent avoir portées un sérieux coup d'arrêt à l'activité, sans qu'il ne soit possible de dire actuellement si ce coup de frein n'est qu'un accident dans la reprise ou bien un retournement de tendance.

Cette situation conjoncturelle incertaine ne permet pas à votre Direction d'envisager, pour le moment, un profil d'activité similaire à l'exercice précédent, même s'il est beaucoup trop tôt établir un pronostic fiable.

Dans un tel contexte, notre Société n'a d'autre choix que de poursuivre la consolidation de ses positions sur son cœur de métier, c'est-à-dire sur les Editions Juridiques, cœur de métier qui regroupe les activités à plus forte marge.

Par ailleurs, Votre Direction n'entend pas dévier de son objectif ambitieux d'adaptation permanente de notre Société à un monde en pleine mutation, tout en maîtrisant l'ensemble de ses coûts.

Vous serez donc appelés, comme il vous l'a déjà été dit, à délibérer à l'issue de la présente Assemblée, sur le renforcement des fonds propres de notre Société en décidant d'incorporer au capital social certaines réserves, à concurrence d'une somme de 56.250 €.

JETONS DE PRESENCE

Nous vous engageons à surseoir de nouveau, pour l'exercice social en cours, au versement de jetons de présence aux Administrateurs.

FIGURENT EGALEMENT A L'ORDRE DU JOUR

1°) L'expiration des mandats d'Administrateur de **Monsieur Jean-Pierre MEAZZA**, de **Monsieur Olivier BONDOIS** et de **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA** venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes clos le 31 Décembre 2013.

Nous vous engageons à renouveler les mandats de **Monsieur Jean-Pierre MEAZZA**, **Monsieur Olivier BONDOIS** et **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA** pour une nouvelle période de **six (6) années** entières et consécutives, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes clos au 31 Décembre **2019**.

2°) L'expiration des mandats de **Monsieur René SOULTAN** et de **Monsieur Michel VENTURINI**, respectivement Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes clos le 31 Décembre 2013.

Nous vous engageons à renouveler les mandats de **Monsieur René SOULTAN** et de **Monsieur Michel VENTURINI**, respectivement Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant, pour une nouvelle période de **six (6) exercices** entiers et consécutifs, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes clos au 31 Décembre **2019**.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE LA LOI DU 15 MAI 2001 dite Loi "N.R.E."

Vous prendrez acte que **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA**, le Président et Directeur Général de la Société, a perçu une rémunération brute annuelle de **99.300 €** au titre de l'exercice **2013**, sans variation, augmentée de **19.422 €** d'avantages en nature, et de divers frais de déplacement remboursés sur présentation de justificatifs.

Vous prendrez acte que ni **Monsieur Jean-Pierre MEAZZA**, ni **Monsieur Olivier BONDOIS**, autres personnes physiques Administrateurs, n'a perçu de rémunération au titre des fonctions de mandataire social que chacun d'entre eux a exercé lors de l'exercice **2013**.

Vous voudrez bien noter que ni **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA**, ni **Monsieur Jean-Pierre MEAZZA**, ni **Monsieur Olivier BONDOIS** n'exerce d'autres mandats d'Administrateurs.

DELAIS DE REGLEMENT

Compte tenu de la nature de l'activité de la Société, et le caractère de prestataire de services pour le compte de clients après réalisation de ventes par téléopérateurs, la pertinence de cette information n'apparaît pas à votre Direction comme essentielle.

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent aux propositions ci-dessus formulées. Nous espérons qu'elles auront votre approbation, et que vous voudrez bien accorder quitus à vos Administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Nous restons à votre disposition pour répondre aux questions liées à l'ordre du jour que vous jugeriez utiles de nous poser.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION